



Groupement Belge des Omnipraticiens



Demande du SPF Sécurité Sociale via eHealthBox

Depuis quelques semaines, un bon nombre d'entre vous reçoit, en plus des multiples avis de messages postés dans la *eHealthBox*, des rappels de la Direction générale « personnes handicapées » du SPF Sécurité Sociale. Il s'agit de rappels invitant à remplir un rapport médical en vue de l'évaluation d'un handicap pour certains de vos patients qui pourraient bénéficier d'une allocation dans le cadre de leur handicap.

Aucune concertation préalable n'a eu lieu pour annoncer les nouvelles procédures mises en place. Aucune information (en dehors des communiqués via la *eHealthBox*) n'a été délivrée aux médecins généralistes notamment via votre syndicat.

Nous avons à plusieurs reprises insisté auprès du SPF Santé Publique pour que dans une première phase de lancement de la *eHealthBox* un avis d'alerte à nouveaux messages soit systématiquement envoyé aux médecins généralistes afin que ces derniers soient avertis qu'un nouveau message a été posté sur sa *eHealthBox*. Cela n'a pas été suivi d'effet.

Il est vrai que vous pouvez activer sur votre *eHealthBox* la case « Pour recevoir une notification via la boîte électronique de votre choix lorsqu'un message est publié dans votre *eHealthBox*, [cliquez ici](#). » Encore faut-il l'avoir déjà fait une première fois !

Nous ne remettons pas en question que dans un avenir proche, une fois que tous les médecins auront été formés à l'utilisation des outils é-santé, un certain nombre de tâches administratives sera facilité.

Mais en attendant, comme l'écrit à juste titre un de nos confrères :
« 1/ la prestation ne relève pas des soins de santé et a priori, les honoraires ne justifient l'usage d'une attestation de soins donnés.
2/ le SPF souhaite un avis d'expertise, afin de ne pas délivrer des avantages financiers ou administratifs sans contrôle. Partant, soit le SPF engage à ses frais un collège d'expert onéreux, soit il honore la prestation du médecin qui effectue cette expertise. Cet honoraire devrait s'apparenter à celui qui est utilisé pour les évaluations d'assurances vie. (52, ...€)

3/ Il est imbuvable de recevoir les demandes d'examens dans la formulation actuelle !!! Elle est contraignante et culpabilisante »

La consultation de la *eHealthBox* n'est pas une obligation en soi mais un service mis à disposition des médecins, en principe pour leur faciliter la vie et réduire les coûts exorbitants des envois postaux classiques.

Au point d'action 17 du Plan d'action de l'é-santé « Utilisation généralisée de la *eHealthBox* et des données de dispensateurs de soins disponibles dans CoBRHA » il est stipulé : « *Développement de plans de communication au niveau des différentes autorités adaptés aux organisations professionnelles – aperçu des canaux de communication existants et désignation de ceux qui font un usage optimal de la eHealthBox – timing 2015* » !

Le moins qu'on puisse dire est que le plan de communication qui était prévu n'a pas été suffisamment efficace !

Le GBO va adresser dans les jours qui viennent un courrier à la Ministre afin de la sensibiliser sur le problème et l'interpeller notamment sur la question des honoraires à prévoir pour le remplissage de ce rapport en particulier.

"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."

Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.

Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et) l'Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartel.

13 octobre 2016- GBO tous droits réservés.

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site www.le-gbo.be

Notre adresse :

Groupement Belge des Omnipraticiens
Rue Solleveld 68
Woluwé-Saint-Lambert 1200
Belgium